Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260921-D2026_09_05-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLERNEUF

Séance du 21 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice est de : 15

Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés :
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
14 septembre 2026

Date d'affichage
14 septembre 2026

N° de la délibération **:**
2026/09/05

Objet de la délibération **:**
Affaires financières : admission en non-valeur

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, CHASSAGNE, CLERMONT, BARBIER, LE CASTREC, OLLIVIER,
Mmes. QUILGARS LABARRE, LE GALLOU, JAFFRAIN, BOLLORÉ, DESNOS, VANCAPPEL, DUPAS,

Absents (excusés) : Mr. LEMAITRE pouvoir à Mr. LE CASTREC, LE BELLEGO,

Secrétaire de séance : Mme. QUILGARS LABARRE

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la gestion des impayés, des dossiers de surendettement et de liquidation, madame la responsable du SGC de Guingamp demande l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

Budget	Articles	Année	Montant	Observation
16400	6541	2021	2,20 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
	6541	2023	9,40 €	
	6541	2026	0.72 €	
		TOTAL	12,32 €	

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

ADMET en non-valeur les impayés du budget principal de la commune de Plerneuf (16400), pour la somme de 12,32 €.

Le secrétaire de séance
Liliane QUILGARS-LABARRE

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260921-D2026_09_05-DE